

## Compte rendu de la commission Cap Rural N° 4 Lycée du Valentin - Bourg lès Valence

Le 01 avril 2015

La quatrième commission Cap Rural s'est réunie le 01 avril 2015, dans les locaux du lycée Le Valentin, à Bourg-lès-Valence, sous la co présidence de Véronique Rousselle, conseillère régionale Rhône-Alpes et de Maurice Chalayer, directeur de l'EPLEFPA Le Valentin.

### Membres présents :

- Véronique Rousselle
- Maurice Chalayer
- Robert Arnaud
- Jean-Pierre Cardi
- David Chomentowski
- Jacques Deplace
- Augustin Guendouz
- Sandra Ollier
- Anne Carton
- Patrick Grimault

### Membres excusés :

- Catherine Marcellin
- Emmanuel Estour
- Alexis Morrier
- Sélène Yi
- Michel Delmas
- Claude Janin
- Eric Malatray

### 1) Approbation du compte rendu de la commission du 15 octobre 2014

Le compte rendu est adopté, sans observation.

### 2) Lancement de Cap Rural et point d'étape sur les cotisations

Une présentation des outils et actions de communication mises en œuvre depuis le début de l'année est faite, ainsi que les réactions des bénéficiaires suite au lancement de Cap Rural :

- En janvier l'envoi de la brochure et de l'agenda 2015 ;
- Le lancement du nouveau site internet fin janvier ;
- La publication des deux revues de presse : « Les veilleurs » et « Suivez le fil » depuis début mars.

La diffusion sous format papier s'est faite auprès du fichier agents de développement, des présidents de communautés de communes, de PNR, des GAL LEADER, et des élus de la région (avec deux types de courriers d'accompagnement).

Les principales réactions : Cap Rural apparaît plus clairement que la Plate-Forme (un seul centre de ressources régional, sans structures d'actions localisées), avec un ensemble cohérent de services, une offre et un public élargi, une image dynamique apportée par la charte graphique.

Pour la commission, le support papier reste important, notamment pour les élus, et l'agenda 2015 est perçu très positivement (clarté, composition, conception...).

Concernant les cotisations, elles arrivent en continu depuis deux mois (18 structures

publiques pour 75 personnes, 12 structures privées pour 26 personnes, 16 agents demandeurs d'emploi) soit 10% des structures et 10% des agents recensés. Le montant des cotisations s'élève à 16 330 € soit environ 20% de l'objectif initial. Les cotisations rentrent notamment à l'occasion des demandes d'inscription dans les sessions collectives et devraient se poursuivre tout au long de l'année. La diffusion des deux newsletters (une version complète – Les Veilleurs - et une version « allégée » - Suivez le fil) devrait contribuer également au développement des cotisations.

Certaines structures expriment des réticences à cotiser, mais globalement l'appel à cotisation est bien compris.

Pour Véronique Rousselle, ces questionnements invitent Cap Rural à se positionner de façon spécifique et complémentaire vis-à-vis de l'offre d'ARADEL.

### 3) Décryptage de sujets émergents

Une introduction permet de présenter les éléments de la charte d'intervention de Cap Rural sur les sujets émergents, les principaux sujets travaillés depuis plusieurs années (agriruralité, interprétation du patrimoine, construction d'offre d'activités, relations villes-campagnes, traction animale) ainsi que les deux sujets en cours (espaces-test agricoles, accompagnement et financement des petits projets).

Les membres de la commission mettent en avant les sujets suivants comme pouvant être des terrains d'investigation pour Cap Rural :

- Valoriser (financièrement, mais aussi connaître et faire reconnaître) l'action du bénévolat – mobiliser les compétences locales.
- Le rural et l'urbain, qu'est-ce que c'est aujourd'hui ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Les territoires sont devenus très composites. Quelles représentations du territoire nous faisons-nous ? Il est nécessaire de décrypter les modes de vie des habitants. Quels critères de définition de la mobilité ? C'est quoi aujourd'hui ? Quels besoins de mobilité ?
- Quel sera le rôle du numérique dans les territoires distants demain (notamment en zone de montagne) ? Développer la télémédecine ? Comment ? Quel montage administratif/financier/réglementaire ? Quelles compétences pour les collectivités locales ? Quelles relations avec les professionnels de santé ?
- Au-delà de l'installation de « tuyaux Très Haut Débit », quels usages du numérique en rural ? Que fait-on de la fibre qui est actuellement installée ? Quelles applications locales ? Le numérique : opportunité de développement ou facteur d'individualisation et/ou de rupture de lien social ?
- La réactivité dans les territoires, dans les projets, une des clés du développement. Travailler la capacité à réagir très vite...
- L'accès et le partage de la ressource en eau (connaissance de la ressource, des usages et élaboration des modalités de partage - schéma de conciliation). Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) est un outil déjà mis en œuvre (à revisiter ou à promouvoir ?).
- Développer de nouveaux outils financiers (finances locales mêlant public/privé – méthodes et moyens).
- Mettre en place et faire vivre des services publics pour les populations (ex des services à la petite enfance). Des services à la « bonne hauteur », adaptés aux situations locales et avec des moyens financiers contraints.
- Produire localement des énergies (outils mutualisés, outils collectifs). Accompagner les communes qui s'engagent dans les démarches TEPOS. Comment travailler la question de la précarité énergétique en rural ?
- Quel urbanisme promouvoir pour lutter contre la déshérence sociale ? Quels besoins

d'animation/médiation sociale dans les petites villes ? Quelle politique jeunesse mettre en œuvre ? Comment articuler développement et aménagement (SCOT...) ?

- Comment capitaliser les expériences, les méthodes qui ont déjà fait leur preuve ? (répertoire des pratiques ?) Comment conserver/développer des capacités d'animation sur un territoire ?
- Analyser et valoriser les atouts du rural, ses faiblesses. Comment transformer les apparentes faiblesses/handicaps (zones blanches, silence...) en atouts (nature, production alimentaire et d'énergies...) ? Comment valoriser sa diversité ? Quelle identité redonner au rural. Comment travailler sur ses atouts sans se faire « coloniser » ? Les territoires ruraux, des délaissés nécessaires ?

Une priorisation des sujets sera proposée dans le cadre du prochain rapport d'orientation pour l'année 2016.

#### **4) Innov'Rural 2015**

Un rapide bilan d'Innov'Rural 2014, ainsi que le contexte de décisions sur choix du sujet 2014 (Territoires en transition, Jeunes en action...) sont présentés à la commission.

Sur la base du tableau des quatre sujets proposées, la commission estime que le sujet de l'urbanisme rural est le sujet à privilégier pour la prochaine édition d'Innov'Rural. Plusieurs arguments pour cela :

- c'est un des sujets d'actualité majeur dans les collectivités locales ;
- les orientations en matière d'urbanisme sont souvent issues du modèle de l'aménagement urbain ;
- il faut repenser cette question en rural, en fonction des spécificités rurales ;
- l'espace rural est un espace de vie qu'il faut revisiter à l'aune des modes de vie (mobilités/inter relations avec la métropole, la ville moyenne, les bourgs-centres...).

#### **5) Mobilisation des élus et directeurs de structure**

Cap Rural rencontre des difficultés (comme les autres centres de ressources) pour mobiliser les élus locaux et les directeurs de structure sur les différentes sessions qu'il propose.

Pour les membres de la commission, il convient de :

- proposer des sujets au centre de leurs préoccupations, et qui peuvent leur servir dans l'exercice de leur mandat ;
- proposer des temps courts (max 2 à 3 h) et en proximité (échelle départementale ou du bassin de vie), car le niveau régional est trop éloigné (réaliser un test en infra) ;
- répéter régulièrement les messages d'invitation (au président et avec copies aux élus en charge de la thématique – demander les noms aux agents de développement) ;
- proposer une série d'ateliers (2 à 3 séances) sur une période déterminée ;
- privilégier les partages d'expérience entre élus, les manières de dépasser les difficultés, le transfert entre territoires voisins ;
- sur les sujets : stratégies alimentaires territoriales, nouvelles filières agricoles ou agro-alimentaires, mutualisation des moyens (compétences et équipes), gestion des ressources humaines.

#### **6) Divers**

Il est fait part des évolutions au niveau de l'équipe Cap Rural :

- L'arrivée de Mylène Thou au 01 juin 2015 sur la mission Valorisation des recherches et Innovation
- Le projet de recrutement d'un chargé de mission (en CDD de 5 mois) sur la mutualisation de l'ingénierie de développement.

**La prochaine commission Cap Rural se tiendra le 21 octobre 2015 à 14h30 à Bourg-lès-Valence.**

Véronique Rousselle

Maurice Chalayer